

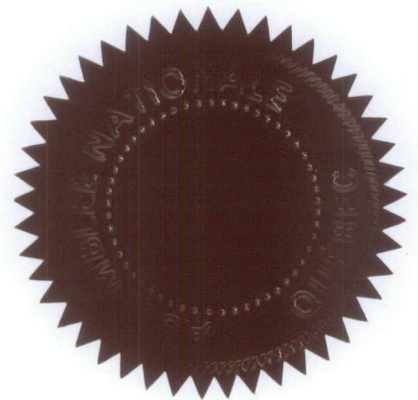


TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE - DEUXIÈME SESSION

Commission des affaires sociales

PROCÈS-VERBAL

Séance du 20 septembre 2006



Audition de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval dans le cadre de l'étude de ses rapports annuels de gestion ou rapports annuels d'activité 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005, en application de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., c. S-4.2, a. 392)

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2006	1
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITION.....	2
Agence de la santé et des services sociaux de Laval.....	2

ANNEXES

- I. Ordre du jour
- II. Liste des documents déposés
- III. Extrait du procès-verbal de la séance de travail du jeudi 15 juin 2006

PROCÈS-VERBAL

Commission des affaires sociales

Séance du mercredi 20 septembre 2006

Mandat : Audition de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval dans le cadre de l'étude de ses rapports annuels de gestion ou rapports annuels d'activité 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005, en application de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., c. S-4.2, a. 392). (Décision de la Commission, le 15 juin 2006)

Membres présents :

M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), président de la Commission

Mme Charest (Rimouski), porte-parole de l'opposition officielle en matière de services sociaux

Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé, en remplacement de M Bouchard (Vachon)

M. Paquet (Laval-des-Rapides) en remplacement de Mme Legault (Chambly)

M. Paquin (Saint-Jean)

M. Reid (Orford)

M. St-André (L'Assomption)

Témoins (par ordre d'intervention) :

De l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval :

M. Claude Desjardins, président-directeur général

Mme Claire Noisieux, directrice adjointe aux affaires médicales

D^r Maurice Pilon, chef du Département régional de médecine générale

Mme Jocelyne Juneau, directrice des affaires réseau

Mme Éliane Lafleur, directrice adjointe des affaires réseau

Mme Nicole Damestoy, directrice de la santé publique

La Commission se réunit à 9 h 42 sous la présidence de M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce), président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et de l'ordre du jour de la séance (annexe I).

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. le président fait quelques brèves remarques préliminaires.

AUDITION

Agence de la santé et des services sociaux de Laval

À 9 h 45, la Commission entend l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval.

M. Desjardins fait une présentation.

Une discussion s'engage entre les membres de la Commission et les représentants de l'Agence.

Avec la permission de M. le président, M. Desjardins dépose le document coté CAS-182 (annexe II).

La discussion se poursuit.

M. Reid (Orford) remplace M. le président.

La discussion se poursuit.

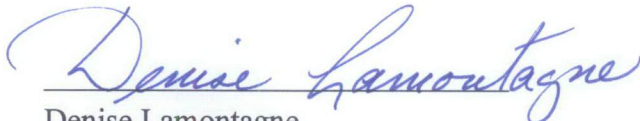
M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) reprend ses fonctions à la présidence.

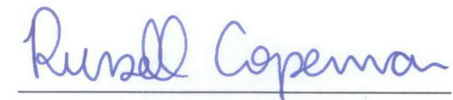
La discussion se poursuit.

À 12 h 30, la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux jusqu'à 14 heures afin d'effectuer un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,


Denise Lamontagne


Russell Copeman

DL/jm

Québec, le 21 septembre 2006

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

ANNEXE I

Ordre du jour



COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Étude des rapports annuels de gestion ou rapports annuels d'activité 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005 et audition à cette fin de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval, en application de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., c. S-4.2, a. 392)

Le mercredi 20 septembre 2006

Salle Louis-Hippolyte-LaFontaine

ORDRE DU JOUR

9 h 30

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE
LAVAL

Représentée par :

- M. Claude Desjardins, président-directeur général
- Mme Jocelyne Juneau, directrice des affaires réseau
- Mme Éliane Lafleur, directrice adjointe des affaires réseau
- Mme Claire Noiseux, directrice adjointe aux affaires médicales
- M. Jean Lafortune, directeur adjoint à l'administration et secrétariat général
- Mme Nicole Damestoy, directrice de la santé publique
- Mme Ginette Bigué, coordonnatrice des ressources financières et matérielles – réseau
- Mme Diane Demers, coordonnatrice de la santé sociale
- D^r Maurice Pilon, chef du Département régional de médecine générale

12 h 30

Ajournement

DL/jm

ANNEXE II

Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

Agence de la santé et des services sociaux de Laval. *Enveloppes de développement et effet transition par programmes-clientèles base annuelle*. Non daté. 1 tableau. Déposé le 20 septembre 2006. CAS-182

ANNEXE III

Extrait du procès-verbal de la séance
de travail du jeudi 15 juin 2006



TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE – DEUXIÈME SESSION

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

**Extrait du procès-verbal de la séance de travail
du jeudi 15 juin 2006**

[...]

- « 4. Étude des rapports annuels ou rapports de gestion 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005 et audition à cette fin des agences de la santé et de services sociaux.

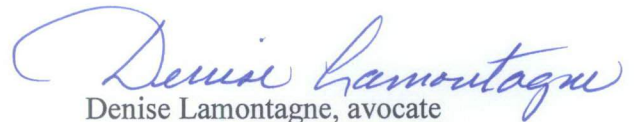
M. le président rappelle qu'aux termes de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, la Commission s'est vu déferer l'étude des rapports annuels ou des rapports de gestion des agences de la santé et de services sociaux.

Il souligne que pour plusieurs agences dont celles de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Capitale nationale, de la Côte-Nord, de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de Lanaudière, des Laurentides, de Laval, de la Montérégie, de Montréal et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ces rapports portent sur trois années financières.

Après discussion, il est convenu :

- de privilégier l'audition des agences dont l'étude des rapports annuels 2002-2003 n'a pas encore été faite;
- de consacrer deux heures à l'audition de chaque agence, à l'exception de celles de la Capitale nationale, de Laval, de la Montérégie et de Montréal qui disposeront de trois heures;
- d'examiner la possibilité de réaliser ces mandats avant le 17 octobre 2006 et de prévoir deux jours par semaine à leur réalisation, de préférence les mercredi et jeudi; et
- de confier au comité directeur l'organisation de ces mandats. »

Extrait certifié conforme
Québec, le 13 septembre 2006


Denise Lamontagne, avocate
Secrétaire de la Commission

